

Collectif Francazal

22 rue des Bleuets
31270 CUGNAUX

Site : collectif-francazal.org
Mail : collectif-francazal@laposte.net

Monsieur le Préfet de la Région Midi-Pyrénées,
Préfet de la Haute Garonne,

Les études sur l'avenir de Francazal arriveront bientôt à leur terme et le Collectif Francazal, qui refuse le maintien en activité de la piste de l'ancienne base militaire, souhaite vous faire part de ses observations, avant que vous ne soyez amené à prendre une décision sur le devenir de ce secteur.

Vous n'ignorez sans doute pas que la population, qui n'a pas été informée autrement que par le Collectif et par voie de presse et dont l'avis n'a pas été recueilli, redoute principalement deux solutions :

- ✓ celle qui ferait de Francazal une plateforme complémentaire de Blagnac,
- ✓ celle qui livrerait cette zone aux promoteurs pour y construire des logements sur le modèle des quartiers des années 60 et 70, dont l'échec est patent, et aurait comme conséquence une aggravation de la situation des déplacements.

Si le Collectif s'oppose à l'instauration d'un deuxième aéroport en milieu urbain, il ne redoute pas la deuxième solution car il est persuadé que le cabinet pressenti pour les études a toutes les compétences pour proposer un projet urbain de qualité, inséré dans un plan de déplacements efficace.

Cependant, nous avons appris, avec étonnement, qu'il était aussi envisagé une solution mixte, associant l'utilisation de la piste et la construction de logements dans la partie « constructible » de l'emprise de la base.

Cette hypothèse soulève des doutes sur le sérieux et la responsabilité avec lesquels est conduite la réflexion.

En effet, même si une partie des terrains libérés est théoriquement constructible, puisqu'elle se trouve dans la zone D du Plan d'Exposition au Bruit, il n'est pas imaginable d'envisager d'y construire des logements. Ce serait une hérésie du point de vue du développement durable, mais surtout une opération vouée à l'échec.

Comment ne pas voir que les immeubles qui seraient construits à côté de la piste d'aviation, présenteraient des conditions de vie inacceptables. Les promoteurs auraient du mal à trouver des occupants, qui n'auraient de cesse, une fois installés, de chercher à se loger ailleurs.

Le quartier deviendrait rapidement une zone urbaine sensible.

On ne peut concevoir pire scénario pour rater la reconversion du site, dont l'État a la responsabilité.

Le Collectif Francazal, qui déplore toujours de ne pas être admis au comité de pilotage et de devoir se contenter des informations distillées par la presse, tenait à vous faire part de sa position sur cette hypothèse particulière.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

A Cugnaux, le 22 janvier 2010.

Pour le Collectif Francazal,
Bernard Gineste, président